



BULLETIN DE DON

À remplir et à envoyer au : Fonds de Dotation Transatlantique

🏠 : 26 avenue Franklin Delano Roosevelt - 75008 Paris

✉ : fondsdedotation@fddtransatlantique.org

SOUTENIR LE FONDS MAISON DE NICODÈME

Pour financer la construction d'une maison de soins palliatifs et d'accompagnement des personnes en fin de vie et de leurs proches dans un esprit de bienfaisance, l'**association Maison de Nicodème** collecte des fonds par l'intermédiaire du Fonds Maison de Nicodème au sein du Fonds de Dotation Transatlantique.

Créé par la Banque Transatlantique en 2012, le **Fonds de Dotation Transatlantique** répond à une double vocation :

- favoriser, soutenir et développer des activités d'intérêt général ;
- accompagner le développement d'initiatives philanthropiques de particuliers, d'entreprises et d'institutions.

Grâce à la générosité de ses mécènes, le **Fonds Maison de Nicodème** contribue depuis 2017 au financement des travaux conduits à Nantes par l'association Maison de Nicodème, ainsi qu'à ses actions de promotion de la culture palliative et de formation des bénévoles œuvrant en soins palliatifs.

En effectuant un don au profit du Fonds Maison de Nicodème, vous contribuez à la construction d'une unité de soins palliatifs où le « prendre soin » est essentiel, tout en bénéficiant d'une réduction de votre imposition en France.

| Vous êtes une entreprise | Vous êtes un particulier |
|---|--|
| Tout don versé au Fonds vous offre une réduction d'impôt sur les sociétés égale à 60 % de votre don, dans la limite de 0,5 % de votre chiffre d'affaires ou de 20 000 euros*. | Tout don versé au Fonds vous offre une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable*. |

**En cas de dépassement de ce plafond, l'excédent de la réduction peut être reporté sur cinq ans.*



JE SOUHAITE FAIRE UN DON en réponse à l'appel public à la générosité du Fonds de Dotation Transatlantique

Prénom Nom
 Entreprise
 Adresse
 Code postal Ville Pays
 Téléphone Email

Je fais un don de € pour soutenir les projets du Fonds Maison de Nicodème.

Je souhaite que ce don soit consenti :

à titre personnel

au titre de mon entreprise

J'effectue mon versement par :

chèque à l'ordre de « Fonds Maison de Nicodème – Fonds de Dotation Transatlantique »

virement libellé « Don Nicodème »

IBAN : FR76 3056 8199 0600 0369 7140 142 | BIC : CMCIFRPP

Signature :